

# TOURNOI NATIONAL FOOTBALL ENTREPRISE

(Valenciennes - 16 Juin 2018)

## REGLEMENT

### 1/ Organisateurs du tournoi

Le club des Hospitaliers Valenciennes et l'UNFE organisent le samedi 16 Juin 2018 un Tournoi national de Football Entreprise réservé aux clubs ou aux Sélections régionales de Football Entreprise.

Organisateurs :

**Hospitaliers Valenciennes** : Centre Hospitalier - Avenue Desandrouin - BP 479 - 59322 Valenciennes Cedex  
**UNFE (Union Nationale du Football Entreprise)** : 34 Rue Jean-Jacques Rousseau 92130 Issy les Moulineaux

Le tournoi aura lieu sur le Centre d'entraînement du club de VA FC sur le site de Mont Houy à Famars (**59300**).

Le tirage au sort des équipes pour la composition des groupes sera effectué le 20 avril 2018 à Valenciennes. Selon le classement de l'UNFE, quatre équipes seront têtes de série. Le planning sera établi en fonction du tirage, aucune dérogation horaire ne sera consenties, pour le bon déroulement du tournoi.

### 2/ Tournoi

Douze équipes de clubs ou sélections régionales sont engagées (liste jointe).

Seules des équipes affiliées à la FFF et à l'UNFE sont autorisées à participer au tournoi. Un joueur peut jouer pour une seule équipe au cours du tournoi.

Les joueurs participant au Tournoi devront justifier de leur identité par le biais de la licence délivrée par la FFF.

Pour chaque équipe ou sélection, la fiche d'inscription des joueurs (noms, prénoms, n° de licence, club...) devra être impérativement complétée et remise aux organisateurs avant le début du tournoi.

La délégation du club se composera de 20 participants au maximum (joueurs, entraîneurs, accompagnateurs, etc). Le repas de participants supplémentaires n'est pas pris en charge par l'organisation.

Le nombre de joueurs par équipe, y compris le gardien, est limité à 16.

Chaque équipe disposera d'une tenue principale et d'une tenue de réserve.. Les couleurs doivent être déclarée à l'organisation avant le tournoi.

Chaque équipe disposera d'un vestiaire 1 heure avant la rencontre et d'un dirigeant du club des Hospitaliers de Valenciennes qui l'accompagnera le temps du tournoi .L'organisation décline toute responsabilité en cas de vols ou de perte.

A l'issue du tirage au sort, les équipes recevront le règlement du tournoi, la composition des groupes et l'heure des rencontres.

Chaque équipe ou sélection est responsable de la bonne tenue et du respect de la discipline de sa délégation en toutes circonstances.

### 3/ Commission du tournoi

L'organisateur instituera une commission du tournoi qui sera responsable du déroulement sportif du tournoi et qui aura la compétence de régler les litiges, les réclamations, les appels ainsi que les cas non prévus.

Les réclamations et les appels devront être adressés à la commission du tournoi, qui prendra une décision définitive et contraignante.

Toutes les équipes participant au tournoi s'engagent à respecter ce règlement.

Tous les cas non prévus par ce règlement seront jugés par le comité d'organisation qui se réserve le droit de le modifier en cas de besoin.

La commission n'acceptera aucune réclamation concernant des décisions de l'arbitre sur le terrain.

Cette commission se composera des personnes suivantes :

DENOYELLE Jeremy (arbitrage)

TRINEL Michel (technique)

RYBARZ Christian (organisation)

Le comité d'organisation informe les participants de leur intérêt à souscrire une assurance appropriée.

#### 4/ Arbitres

Tous les matchs seront dirigés par des arbitres désignés comme une compétition officielle du District Escout. Chaque équipe désignera un arbitre assistant dont le nom sera communiqué à l'arbitre avant le match.

L'arbitre sera responsable de communiquer le résultat final de chaque rencontre à la commission du tournoi. Les arbitres centraux noteront le fair-play des équipes et de leurs entourages (éducateurs et accompagnants).

#### 5/ Règlement

Les règles du jeu sont celles définies par la F.F.F.

Tout joueur remplacé demeure remplaçant et peut reprendre part à la rencontre.

Carton rouge - expulsion : un joueur qui a reçu un carton rouge sera exclu jusqu'à la fin du match.

Si un joueur a été expulsé du terrain, l'arbitre en informera la Commission du tournoi immédiatement après le match.

A l'issue de celle-ci, la commission décidera de la sanction du joueur et selon la gravité de la faute, elle se réserve le droit d'exclure définitivement le joueur. Seul l'éducateur pourra venir chercher le résultat de la sanction.

Si un joueur ou un membre de délégation se conduit de manière antisportive, le cas sera signalé à son chef de délégation, qui en informera la commission et qui statuera sur ce dossier.

**5-1** Les 12 équipes sont réparties en quatre groupes de trois équipes. Pour la phase de groupes, il sera attribué :

- 3 points pour une victoire, 1 point pour un match nul et 0 point pour une défaite.

En cas d'égalité durant les matchs de classement, il sera procédé au tir de coups de pied au but : une série de 3 suivie de la "mort subite".

Le classement sera établi dans chaque groupe par le total des points. Si plusieurs équipes sont à égalité dans le même groupe, il sera tenu compte, dans l'ordre établi ci-dessous, pour les départager :

- 1/ Du résultat du match les ayant opposés
- 2/ Du goal average général
- 3/ De la meilleure attaque
- 4/ De la meilleure défense
- 5/ Du nombre de cartons jaunes reçus
- 6/ Tirage au sort

**5-2** A l'issue de la phase de groupes : Voir Planning de la rencontre

Durée des matchs : (30mn : 2x15mn).

### 5-3 MEDICAL

Le service de secours sera organisé par le Centre Hospitalier de Valenciennes

**6/** Remise des récompenses vers 18h30